2018

RAPPORT ANNUEL

Nous construisons la Suisse

SBV
SSE
SSIC
Schweizerischer Baumeisterverband
Société Suisse des Entrepreneurs
Società Svizzera degli Impresari-Costruttori
Societad Svizra dals Impressaris-Constructurs

«Une branche de la construction forte en Suisse.»

Vision de la Société Suisse des Entrepreneurs

122e rapport annuel

12

THÈME

12 Le partenariat social a un prix – et de nombreux avantages
15 L'entrepreneur 5.0
17 Evolution incertaine du marché en 2019: il est temps d'agir
20 Formation professionnelle 2030: prêts pour l'avenir
22 La SSE apporte une valeur ajoutée

4

INTERVIEW

4 «La construction est parmi les secteurs les plus règlementés.» Interview avec Gian-Luca Lardi, président central de la SSE

34

FINANCES ET PROCÈS-VERBAL

34 Commentaire sur les comptes annuels 2018
36 Procès-verbal

À PROPOS DES PHOTOS

Ils sont nombreux, les champions du monde dans la construction. Les adolescents qui poursuivent une carrière dans la construction arrivent en tête du classement. L'ambassadeur des métiers du secteur principal de la construction, le skieur Beat Feuz, fait jubiler toute la Suisse grâce à ses performances de pointe. Les apprentis ont eux aussi raison de célébrer, car leurs perspectives de carrière sont excellentes.

Les photos en grand format dans ce rapport annuel mettent en avant les générations dans la construction. Toutes les catégories d'âge ont leur place sur le chantier. Grâce aux profils complémentaires, la collaboration est efficace et fructueuse.

ORGANISATION

28 Comité central
29 Administration centrale
30 Sections
31 Entreprises de l'association et groupes professionnels

28

Interview avec Gian-Luca Lardi, président central de la SSE

«Parmi les secteurs les plus règlementés»

Monsieur Lardi, l'année 2018 était placée sous le signe des négociations CN/FAR. Que pensez-vous de la solution globale?
La nouvelle CN est une solution que les deux camps approuvent et désapprouvent au même titre. Je suis content que nous avons réussi à trouver une CN qui s'étend sur 4 ans. Cela dit, je suis déçu des petites améliorations par rapport à la flexibilisation du temps de travail.

Quelles sont les améliorations les plus importantes pour la SSE?
Il est primordial que nous ayons pu assurer le financement de la retraite anticipée dans la construction à 60 ans. Cet aspect profitera particulièrement à nos entreprises, et plus globalement à tous les salariés et employeurs ces prochaines années.

Les syndicats ont adopté une attitude plus agressive malgré les négociations en cours. Pourquoi la SSE a-t-elle poursuivi les négociations malgré tout?
Le comportement des syndicats et leur façon de mobiliser sont désormais bien connus. Je ne le considère pas comme particulièrement agressif. L'information sélective des membres est un outil des syndicats couramment utilisé, il n'y a là rien de nouveau. Ni la délégation de négociation de la SSE ni nos membres ne se sont retrouvés sous pression à cause de cela.

À PROPOS DE GIAN-LUCA LARDI

Gian-Luca Lardi est le président central de la SSE depuis 2015. Il est, entre autres, membre du conseil d'administration de CSC Impresa Costruzioni SA établie à Lugano et propriétaire de la société de conseils en gestion d'entreprise aequilag SA. Pour le PLR, il est membre du conseil municipal et président de la section de Rovio (TI), où il vit avec sa famille.

Comptez-vous parvenir à une flexibilisation du temps de travail par la voie politique maintenant que les négociations CN sont terminées?
Pour nous, le partenariat social a la priorité absolue, car nous comptons être des interlocuteurs fiables. C'est une évidence pour nous de nous montrer ouverts à des idées multisectorielles et de nous exprimer sur les projets de loi concernés.

Les marchés publics sont-ils passés de la concurrence de prix à la concurrence en matière de la qualité et la rentabilité – un changement de paradigme tant attendu – en 2018?
Devant le fait que le processus parlementaire par rapport à la révision totale de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) n'est pas encore terminé, il est difficile de trouver une réponse à cette question. De nombreux maîtres d'ouvrage comptent attendre la loi et sa mise en œuvre au niveau de l'ordonnance. Le changement de paradigme ne se déroulera donc pas aussi vite que prévu. On peut cependant voir une lueur d'espoir dans le fait que les communes et les cantons sont plus sensibles aux rapports coût-utilité en matière des marchés publics. Ils montrent l'exemple pour les maîtres d'ouvrage au niveau fédéral.

La révision de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) est actuellement en cours. Est-ce qu'elle tient le cap, ou avez-vous des attentes vis-à-vis de la politique?
La marche à suivre est la bonne, même si certains aspects devraient encore être améliorés.

Gian-Luca Lardi est content qu'une nouvelle CN pour les 4 prochaines années ait pu être signée.

Dans quelle mesure les décisions politiques, notamment dans le domaine de la politique de l'aménagement du territoire, compliquent-elles la situation des entreprises du bâtiment?
Le secteur de la construction est une des branches les plus réglementées. Une harmonisation de la législation en matière de la construction pourrait apporter une amélioration importante de l'efficacité, mais malheureusement on ne fait pas assez dans ce domaine. Le cantonalisme est beaucoup trop fort encore, on ne fait pas la part entre les compétences cantonales et le potentiel d'harmonisation au niveau fédéral. Il n'y a pas de débat sur ce sujet.

Dans les principes directeurs de la SSE, on trouve la phrase suivante: «En tant qu'association, nous jouons un rôle de leader dans la digitalisation de la construction.» Pourquoi cela est-il nécessaire?
Par «rôle de leader», nous entendons participer activement à la digitalisation de la construction sans pour autant être les seuls à s'engager. Il faut que nous adoptions une vision plus globale dans la chaîne de valeur. Ceci est nécessaire parce que la répartition des rôles d'aujourd'hui où l'entrepreneur ne joue que le rôle de l'exécuteur de ce qui a été projeté est tout simplement dépassée et peu efficiente. C'est dans l'intérêt de tous d'améliorer la formation dans la mesure où les compétences professionnelles peuvent être intégrées à partir des premières étapes d'un projet.

Comment les membres SSE peuvent-ils profiter du concept Entrepreneur 5.0?
Un des objectifs du concept Entrepreneur 5.0 est de dissiper les craintes des travailleurs d'être remplacés par des robots. Sur le chantier du futur, l'homme sera toujours au centre. Chaque travailleur devrait avoir la formation et l'expérience nécessaire pour faire son travail de manière optimale à l'aide d'une infrastructure numérique moderne.

> «Sur le chantier du futur, l'homme sera toujours au centre.»
>
> Gian-Luca Lardi, président central de la SSE

Quelles sont les démarches de la SSE dans le domaine de la formation initiale et continue pour préparer le mieux possible la main-d'œuvre spécialisée pour le marché du travail?
Dans le domaine de la formation, le masterplan «Formation professionnelle 2030» qui a été approuvé par le comité central joue un rôle-clé. Les profils de formation seront modifiés pour répondre aux besoins du marché du travail de demain. Dans ce contexte, les éléments de formation seront revus et modifiés et de nouveaux profils professionnels pourraient voir le jour. Le plus grand potentiel de la digitalisation ne se cache ni dans outils numériques, ni dans l'automation, mais dans les nouvelles formes de collaboration entre les membres des groupes de projet qui s'échangeront et se soutiendront à travers toutes les phases d'un projet.

Interview: Matthias Engel

Chiffres clés 2018

230

48 entrepreneurs et entrepreneuses ainsi que 182 contremaîtres ont reçu leur brevet fédéral.

5990 FRANCS

Le salaire moyen effectivement payé en 2018 est de 5990.– pour un maçon (CFC).

MOINS 50%

Le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles dans le secteur principal de la construction a baissé d'environ 50% depuis 1965.

19'000

Nos sites Internet www.entrepreneur.ch et www.schweizerbauwirtschaft.ch totalisent près de 19'000 visiteurs par mois.

78'500

Le secteur principal de la construction en Suisse emploie quelque 78'500 personnes à temps plein.

50'000

En 2018, environ 50'000 logements ont été construits.

6200

Avec plus de 6200 consultations par an, le département Gestion d'entreprise propose aux membres de la SSE un soutien professionnel dans les domaines des services juridiques, de la technique et de l'économie d'entreprise ainsi qu'en sécurité au travail, environnement, durabilité et gestion de la qualité.

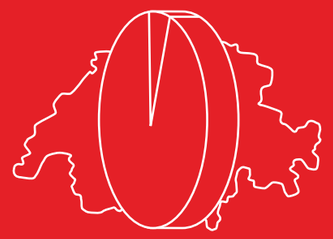

5,2 %

La part de la construction dans le produit intérieur brut (PIB) 2018 est de 5,2%.

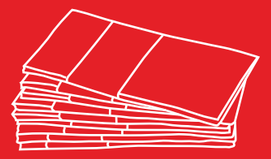

20,1 MIA.

Le chiffre d'affaires du secteur principal de la construction s'élève à 20,1 milliards de francs (bâtiment: 10 milliards de francs, génie civil: 10,1 milliards de francs)

68%

68% du personnel sur les chantiers est formé par des professionnels qualifiés. 32% du personnel est affecté aux classes de salaire inférieures B et C.

7026

Fin 2018, la Fondation FAR comptait 7026 retraités actifs. Ils peuvent profiter des prestations de la retraite flexible.

2600

La SSE compte près de 2600 entreprises membres.

ANNÉE DES ENTREPRENEURS 2018

L'année 2018…

JANVIER

Notre petite «entrepreneuse» voit grand pour accueillir les visiteurs du Swissbau au parc des expositions de Bâle. La SSE se présente ainsi sous la forme d'un petit clin d'œil adressé aux visiteurs du salon.

FÉVRIER

C'est le moment où ont lieu en Espagne et au Portugal les cours de formation si appréciés qui permettent aux ouvriers de se familiariser avec les méthodes et les matériaux de construction suisses.

Le Secrétariat Romand Lausanne (SRL) organise la Journée Infra 2018 à Lausanne sur le thème «Développement BIM. Et les infrastructures?».

MARS

La SSE fait un grand pas en avant dans la transformation numérique de l'administration centrale avec le passage à un nouveau système informatique qui contribue à rendre les processus et le travail plus flexibles et efficaces.

AVRIL

Une délégation de 28 personnes venues de Biélorussie visite la SSE pour découvrir le système de formation professionnelle suisse dans le secteur principal de la construction.

La SSE entame les négociations avec les partenaires sociaux en 2018 (11e ronde de négociations) pour la nouvelle Convention nationale.

La Conférence des présidents adopte une résolution sur la retraite anticipée et demande un assainissement sans augmentation supplémentaire des contributions des employeurs.

La star du ski et maçon de formation Beat Feuz devient le nouvel ambassadeur des métiers de la construction.

JUIN

Le Conseil national a examiné le projet de révision de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP).

La «Journée de la construction» qui suit les assemblées générales de la SSE et de la HGC suscite l'enthousiasme avec un programme inédit et varié. Outre une table ronde sur la gestion des talents et des exposés passionnants, la journée offre de nombreuses opportunités d'entretenir son réseau. L'invité d'honneur le plus célèbre est le conseiller fédéral Ignazio Cassis.

La 122e assemblée générale de la SSE réélit Gian-Luca Lardi à la présidence centrale avec une standing ovation. Urs Hany, vice-président de la SSE, souligne le grand engagement de Lardi. «Il a beaucoup apporté aux entrepreneurs», affirme Hany. De nombreux invités illustres font honneur à la manifestation.

Lors de la «Journée de la construction» au mois de juin, Gian-Luca Lardi (à d.) est réélu à la présidence centrale avec une standing ovation.

JUILLET

L'obligation de communiquer les postes vacants entre en vigueur le 1er juillet. La SSE demande un remaniement rapide des listes de métiers.

L'Appenzellois Stefan Hersche présente une excellente performance aux EuroSkills à Budapest: il est le quatrième meilleur maçon d'Europe.

Stefan Hersche lors de la réception EuroSkills avec l'expert René Engetschwiler (à d.) et le vice-directeur de la SSE Marc Aurel Hunziker (à g.).

La SSE et la Suva s'engagent ensemble pour la protection de la santé et la sécurité au travail sur les chantiers en été. Il a été possible d'éviter des obligations et surrégulations superflues. Les ouvriers ont à nouveau le droit de porter des pantalons courts sur certains chantiers routiers. Cette innovation répondant aux besoins de la pratique est le fruit de l'engagement de la SSE qui s'est mobilisée avec succès auprès de l'Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS) pour demander la suppression de la disposition qui impose le port de pantalons longs aux ouvriers du secteur routier.

AOÛT

La SSE, l'Association suisse de l'industrie des machines de chantier (VSBM) et la Suva se sont mises d'accord pour échelonner la mise en conformité des dispositifs de changement rapide hydrauliques sur les excavatrices du 1er janvier 2020 au 1er janvier 2025.

SEPTEMBRE

La SSE poursuit l'introduction d'un système national de badges sur les chantiers dans le cadre de l'association Système d'information de l'Alliance construction (SIAC). Le projet est paritaire et s'appuie pratiquement sur l'ensemble de l'industrie de la construction.

Jérôme Hug de Willisau parvient à remporter le titre de champion suisse des maçons lors des SwissSkills. Le cycliste ainsi que les deux meilleurs constructeurs de routes suisses Eric Estevaz et Julien Berbier représentent la Suisse lors des Olympiades des métiers 2019 «WorldSkills» à Kazan.

NOVEMBRE

Le concept SSE «Entrepreneur 5.0» portant sur le passage au numérique du secteur principal de la construction est présenté aux délégués de la SSE.

DÉCEMBRE

Le projet «Masterplan formation professionnelle 2030 à la SSE» est approuvé par le Comité central et débute en janvier 2019. Le projet a pour but de moderniser la formation professionnelle du secteur principal de la construction et de l'orienter vers l'avenir.

Les préparatifs battent leur plein pour le lancement du nouveau groupe Edex «Numérisation».

Après d'intenses négociations qui ont duré toute l'année, la SSE et les syndicats parviennent à un accord et approuvent la nouvelle Convention nationale lors d'une assemblée générale extraordinaire. En outre, la retraite anticipée à 60 ans dans le secteur de la construction a pu être assurée.

Le conseiller fédéral Johann Scheider-Ammann (à g.) honore les meilleurs maçons suisses. De gauche à droite: Adrian Eggenberger de Grabs, Jérôme Hug de Willisau et Lukas Arnold de Bürglen.

THÈME

Le partenariat social a un prix – et de nombreux avantages 12

L'entrepreneur 5.0 15

Evolution incertaine du marché en 2019: il est temps d'agir 17

Formation professionnelle 2030: prêts pour l'avenir 20

La SSE apporte une valeur ajoutée 22

THÈME

Partenariat social

Le partenariat social a un prix – et de nombreux avantages

Le partenariat social est une acquisition importante qui assure un environnement stable, garantit la paix du travail et constitue un rempart contre la bureaucratie de l'état. Plus nombreuses les dispositions de détail au niveau de la branche, moins fréquentes les interventions de l'état et les mesures imposées déconnectées de la pratique. L'assainissement de la retraite anticipée dans la construction donne l'exemple de la résolution de problèmes de manière ciblée et acceptable d'un point de vue économique au sein d'une branche. Contrairement à l'AVS et la LPP, où aucune majorité pour un assainissement durable n'est en vue, les partenaires sociaux du secteur principal de la construction y ont réussi grâce aux accords sur l'augmentation des déductions salariales FAR. Les cotisations des employeurs demeurent inchangées à 5.5 pourcents.

FAIRE APPEL À LA RESPONSABILITÉ DES SALARIÉS

Le président central de la SSE, Gian-Luca Lardi, explique comment la SSE y est parvenue: «D'un côté, il y a eu un assainissement unilatéral de la FAR par les employeurs en 2016, de l'autre côté les syndicats ont compris qu'il était impossible de financer le niveau de prestation actuel de manière durable. Ainsi, nous avons réussi à placer les salariés devant leurs obligations.» D'autres mesures pour la garantie de la retraite à 60 ans consistent en la réduction des bonifications de vieillesse LPP et un nouveau modèle qui récompensera les travailleurs au moyen d'un relèvement de la rente FAR s'ils ajournent leur départ à la retraite anticipée. «Je suis curieux de savoir combien de travailleurs choisiront de repousser la retraite anticipée à 61 ou 62 ans pour bénéficier d'un relèvement de la rente FAR», ajoute Lardi.

MODERNISATION FASTIDIEUSE DES HEURES DE TRAVAIL

Le partenariat social a toutefois un prix. Malgré l'évolution du monde du travail, les syndicats s'opposent à la modernisation des heures de travail. Et cela au détriment des travailleurs, dit Lardi. «C'est une lapalissade économique: plus les conditions de travail sont flexibles, plus elles offrent une stabilité à long terme dont profitent les salariés. Si les maîtres d'ouvrage demandent aux entreprises de répondre de manière très flexible à leurs besoins, il est évident que les entrepreneurs doivent être à même d'adapter l'affectation du personnel», explique-t-il. Cela est particulièrement important pour les entreprises des régions montagneuses et touristiques et dans le domaine de la construction de routes où les conditions météorologiques et les saisons jouent un rôle-clé.

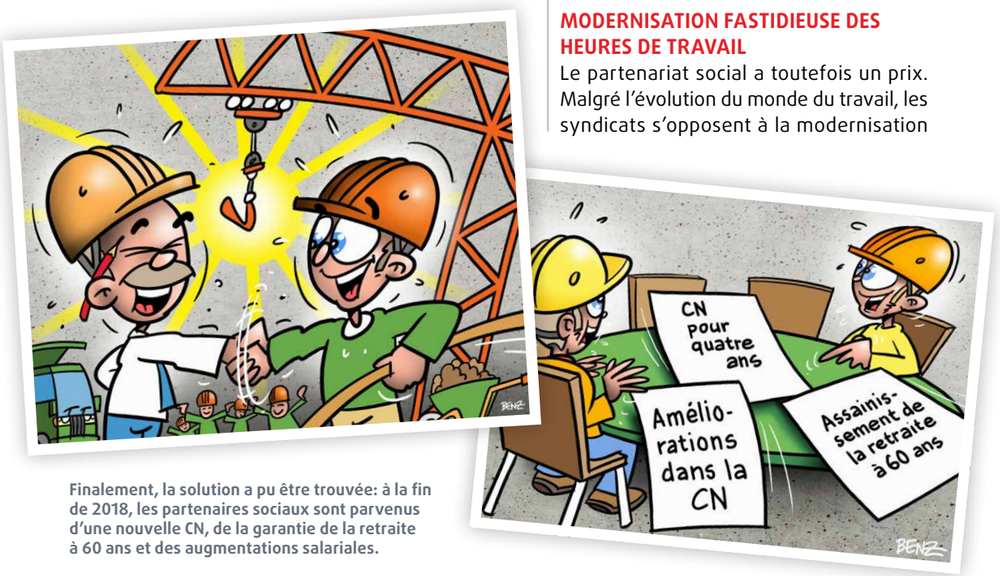

Finalement, la solution a pu être trouvée: à la fin de 2018, les partenaires sociaux sont parvenus d'une nouvelle CN, de la garantie de la retraite à 60 ans et des augmentations salariales.

Dans la construction routière, les conditions météorologiques et les saisons jouent un rôle-clé. La flexibilisation des heures de travail y est d'autant plus importante.

PLACER L'EMPLOYÉ AU CENTRE, ET NON PAS L'IDÉOLOGIE

«La flexibilisation des heures de travail n'est pas seulement une nécessité économique, mais elle répond également à une réelle demande des salariés. Il est d'autant plus regrettable que nos partenaires sociaux n'ont contribué de façon très limitée à trouver une solution», dit Lardi. «Dans le but de renforcer la collaboration avec les représentants des travailleurs, je souhaite que l'on accorde plus d'importance aux besoins des travailleurs qu'aux principes idéologiques.»

UN MODÈLE ORIENTÉ VERS L'AVENIR, NOTAMMENT GRÂCE À SIAC

En général, la SSE considère le partenariat social comme une solution pertinente et porteuse d'avenir. Le Système d'information Alliance construction (SIAC) en est exemplaire. Il a pour but d'améliorer l'exécution des conventions collectives de travail dans tout le secteur de la construction. Contrairement à d'autres systèmes, les données SIAC sont basées sur des contrôles effectués par les commissions paritaires, et non pas sur l'autodéclaration des entreprises. «Le système SIAC prouve que les entrepreneurs accordent beaucoup d'importance à l'exécution professionnelle des conventions collectives de travail. Dans sa phase initiale, j'avais l'impression que les syndicats n'apportaient pas la confiance nécessaire à ce projet. Nous avons pu montrer entretemps qu'au moyen d'une exécution efficace nous assumons pleinement notre responsabilité de partenaire social dans une société de plus en plus numérique», conclut Lardi.

>> www.entrepreneur.ch/cn

La construction est un domaine porteur d'avenir. Le changement de génération au sein de la famille assure la réussite de l'entreprise Thoenen Bauunternehmung AG de Gstaad.

Thomas Thoenen, ingénieur civil diplômé HTL, membre du conseil d'administration

Claudio Thoenen, entrepreneur diplômé, président du conseil d'administration

Numérisation

L'entrepreneur 5.0

BIM

Le Building Information Modeling (BIM) désigne une méthode de planification, exécution et gestion optimisée des bâtiments à l'aide de logiciels. Pour ce faire, toutes les données pertinentes des ouvrages sont saisies, combinées et modélisées numériquement.

Le secteur de la construction est en pleine transformation numérique. La SSE soutient ses membres avec le nouveau concept «Entrepreneur 5.0».

En principe, de nombreux entrepreneurs sont conscients qu'ils doivent se confronter aux nouveaux défis de la transformation numérique. Ils savent que l'application de la numérisation dans la pratique offre une multitude de nouvelles opportunités à tous les acteurs impliqués dans la construction, y compris les exécutants. Et qu'ils ne pourront pas se passer de monter dans le «train de la numérisation», notamment du fait que le plan d'action de la stratégie fédérale prévoit que la Confédération et toutes les entreprises qui lui sont liées (y compris les CFF) devront obligatoirement employer la méthode BIM à compter de 2021 pour les immeubles et de 2025 pour les infrastructures. Toutefois, nombre d'entre eux ne savent pas comment ils pourraient faire progresser la numérisation dans leur propre établissement. Et ils ne craignent pas seulement de devoir payer cher leurs erreurs; ils craignent également que des entreprises bien établies puissent être balayées du marché par des modèles commerciaux entièrement nouveaux. On discerne donc une certaine inquiétude.

LA SSE SOUTIENT SES MEMBRES

En janvier 2018, Zafer Bakir a fait ses premiers pas à la SSE en tant que responsable de la numérisation. Sous sa direction, la SSE a commencé à intervenir systématiquement dans les discussions portant sur la numérisation dans le secteur suisse de la construction. En collaboration avec de nombreux groupes d'intérêts, la SSE a élaboré le concept «Entrepreneur 5.0» qui soutient ses membres dans la transition numérique. «Avec son engagement, la SSE fournit la contribution nécessaire qui permettra aux entreprises de relever avec succès les défis de la numérisation», explique Zafer Bakir.

Les termes Industrie 4.0 ou encore Chantier 4.0 se rapportent essentiellement à l'usine ou au chantier rendus intelligents par la mise en réseau de machines intelligentes. Avec le concept «Entrepreneur 5.0», la SSE ne centre pas son travail sur les machines, mais d'abord sur les personnes; elle

les place au cœur de la transformation numérique.

Concrètement, la SSE suit une approche tridimensionnelle avec différents sous-objectifs qui s'orientent essentiellement sur les aptitudes numériques de l'entrepreneur (niveau micro), la compétitivité de l'entreprise (niveau central) et un secteur suisse de la construction compétitif et durablement viable (niveau macro). Dans le cadre de la première étape, la SSE souhaite sensibiliser ses membres aux enjeux de la numérisation.

> «En tant qu'association, nous jouons un rôle de leader dans la digitalisation de la construction.»
>
> (Mandat de prestations selon les principes directeurs de la SSE)

LES AVANTAGES DU BIM

Pour les exécutants dans le processus de construction, le BIM présente l'avantage que la planification est terminée au moment où les travaux commencent et que les changements ne sont plus effectués sur le chantier. Toutefois, il est nécessaire que l'entrepreneur puisse apporter ses contributions à un stade précoce du processus de planification. La SSE est donc en train de présenter les préoccupations des entrepreneurs dans les discussions en cours au sujet du BIM afin que les processus soient orientés d'une façon qui corresponde aux besoins des entrepreneurs. Autre avantage du BIM: les différents corps de métier pourront désormais mieux collaborer et avec plus d'efficacité.

LE CHANTIER DE L'AVENIR

La numérisation du secteur principal de la construction ne s'arrête pas au BIM. En effet, le chantier de l'avenir est numérique. L'interconnexion intelligente des hommes et des machines sera alors une évidence. Les nouvelles technologies et les robots collaboratifs rendront les travaux de construction plus efficaces. Avec «Entrepreneur 5.0», la SSE aide ses membres à se repérer dans la jungle des nouvelles technologies et à trouver les solutions et les produits qui leur conviennent pour que la productivité puisse être augmentée. Des ateliers et des cours seront bientôt proposés à cette fin.

Autrement dit, avec «Entrepreneur 5.0», la SSE travaille sur le chantier de l'avenir. Avec ses membres et pour ses membres.

>> www.entrepreneur.ch/digitalisation

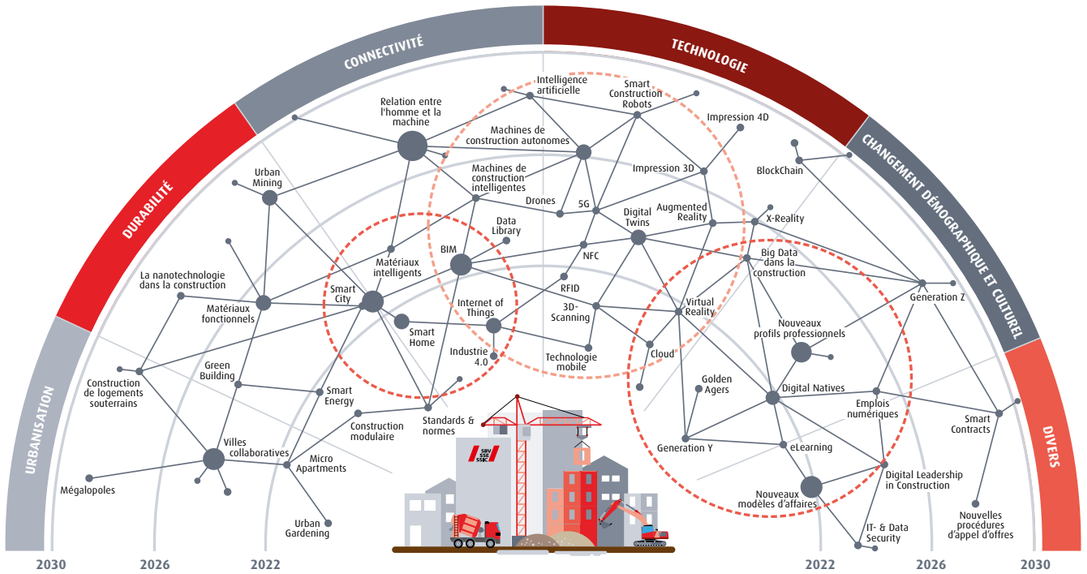

L'écosystème numérique du secteur principal de la construction

Les baisses d'activité dans le domaine de la construction de logements peuvent actuellement encore être compensées par le génie civil et la construction commerciale.

Economie nationale/d'entreprise

Evolution incertaine du marché en 2019: il est temps d'agir

La construction de logements a dépassé son zénith en 2018. Le niveau des prix est bas. Les entreprises de construction sont confrontées à un contexte difficile sur le marché.

Ces dernières années, la faiblesse des rendements des marchés financiers avait donné des ailes à la construction de logements locatifs; pour les investisseurs, les biens immobiliers constituaient une alternative financièrement intéressante malgré la baisse de la demande de logements. Dans l'intervalle, cela a entraîné une hausse sensible des taux d'inoccupation et donc des risques pour la construction immobilière elle-même: une correction des prix de l'immobilier ainsi que des activités de construction de logements semble inévitable à moyen et à long terme.

RECUL DES ACTIVITÉS DE CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

Le léger recul actuel des activités de construction de logements peut contribuer à atténuer ces risques. L'idéal serait que tous les acteurs du marché puissent atterrir en douceur: les principales conditions-cadres, en premier lieu la faiblesse des taux d'intérêt, ne devraient pratiquement pas changer en 2019. De même, les permis de construire montrent qu'il ne faut pas s'attendre à un brusque effondrement de la construction de logements en Suisse.

Toutefois, dans les régions où les taux de logements vacants sont particulièrement élevés, il est tout à fait possible que le recul des activités de construction soit perceptible dès 2019 ou 2020. Si cela se produit, la concurrence sur les prix qui est déjà assez «limite» dans ces régions va encore s'exacerber et peut tout à fait avoir des conséquences sur l'existence même de certaines entreprises de construction.

Néanmoins, le génie civil et la construction non résidentielle, c'est-à-dire les bâtiments industriels et les bureaux, continuent de soutenir la construction et peuvent compenser au moins en partie les fléchissements observés dans la construction de logements.

RELEVER ACTIVEMENT LES DÉFIS

Cette évolution amène à se demander ce que chaque entreprise peut faire pour

relever activement ces défis et renforcer ou au moins maintenir sa rentabilité dans un environnement difficile. La taille de l'entreprise peut être un point de départ.

Il n'existe pratiquement pas d'entrepreneur qui ne se soit pas demandé quelle pourrait être la taille optimale pour son entreprise. La réponse à cette question est un peu plus compliquée qu'on le voudrait. En effet, elle est individuelle, relative, et dépend de la situation car tous les «marchés de la construction» sont soumis à des dynamiques diverses.

LA PRODUCTIVITÉ DU PERSONNEL EST DÉCISIVE

Même si la question de la taille optimale de l'entreprise doit être abordée au cas par cas, il existe toutefois un indicateur très «acéré» qui renseigne sur la proximité de la taille optimale: la «productivité du personnel», par exemple sous la forme du pourcentage des coûts totaux du personnel par rapport à la création de valeur réalisée.

L'expérience montre qu'une entreprise du secteur du bâtiment est «d'aplomb» lorsque l'ensemble des coûts du personnel correspond à près de 75% de sa création de valeur (= marge brute et volume). Il reste alors suffisamment de ressources pour les investissements, les intérêts et les taxes. Dans le génie civil, là où l'inventaire occupe une place plus importante, le chiffre correspondant est proche de 70%. Dans le cas des transformations et des services à la clientèle, des secteurs qui ont besoin de plus de main-d'œuvre, il est plus proche de 80%, tandis qu'il est inférieur à 70% dans la construction de routes et les travaux spéciaux du génie civil. Les entreprises mixtes s'orientent sur une moyenne pondérée en fonction de leurs branches.

LA CRÉATION DE VALEUR PLUTÔT QUE LA «FIXATION SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES»

La prise en considération de la productivité dirige le regard vers la création de valeur de l'entreprise de construction plutôt que sur le «chiffre d'affaires»: pour la rentabilité, ce n'est pas tant le chiffre d'affaires réalisé qui est décisif, mais la valeur créée (marge brute et volume). Ce n'est qu'ainsi que les besoins financiers d'une entreprise de construction peuvent être couverts durablement.

>> www.entrepreneur.ch/economie
>> www.entrepreneur.ch/edex

LA CONSTRUCTION COMMERCIALE COMME MOTEUR

Indice du bâtiment T1 1996 = 100, corrigé des variations saisonnières, nominal, points = tendance attendue

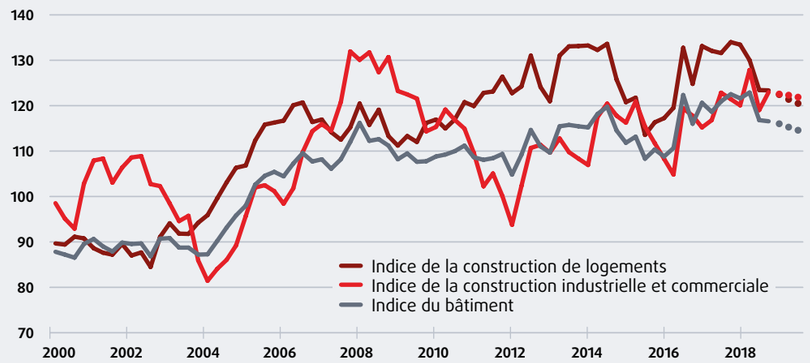

Source: Indice de la construction, 4e semestre 2018

L'indice de la construction montre que la construction de logements locatifs demeure problématique. Il reste à voir si le recul des logements ayant reçu un permis de construire est temporaire ou si la tendance s'est durablement inversée.

La digitalisation est une opportunité pour la construction. L'entreprise Witschi AG de Langenthal mise aujourd'hui déjà sur l'informatique de pointe. Tous les employés à travers toutes les catégories d'âge, que ce soient les chefs de chantier, les contremaîtres ou les comptables, utilisent le même logiciel et exploitent ainsi les synergies. L'échange personnel reste pourtant un élément-clé au quotidien.

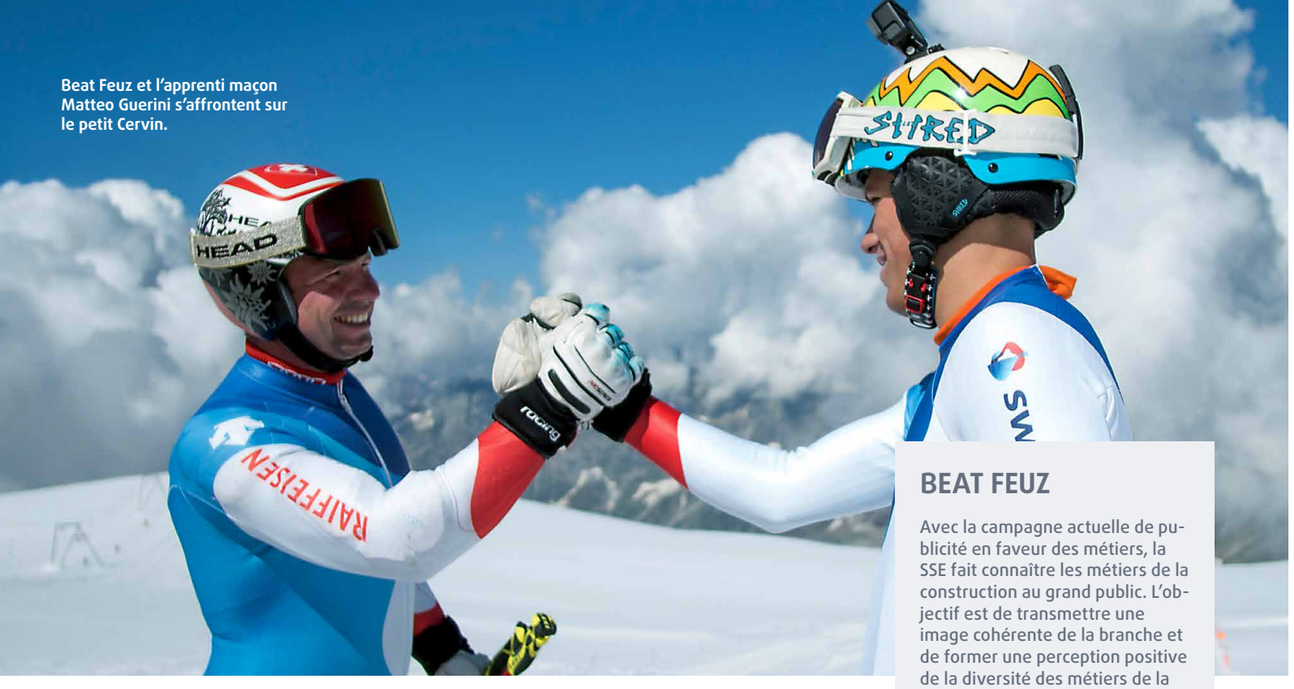

Beat Feuz et l'apprenti maçon Matteo Guerini s'affrontent sur le petit Cervin.

Formation/publicité métiers

Formation professionnelle 2030: prêts pour l'avenir

L'évolution rapide du monde du travail remet en question quelques prétendues certitudes dans le secteur principal de la construction. La Société des entrepreneurs y apporte une réponse avec le masterplan «Formation professionnelle 2030 à la SSE» et intensifie la publicité en faveur des métiers.

Afin de faire face aux défis à venir, le secteur principal de la construction a besoin d'une main-d'œuvre qualifiée en nombre suffisant. Le renforcement de la formation professionnelle et le fait qu'elle soit prête pour l'avenir sont des objectifs prioritaires pour la SSE. C'est un sujet fermement ancré dans la stratégie de l'association. Au cours des années à venir, l'ensemble du paysage de la formation professionnelle du secteur principal de la construction va connaître une réforme fondamentale avec le masterplan «Formation professionnelle 2030 à la SSE».

UN MASTERPLAN POUR LES ENTREPRISES

Le monde du travail se transforme. Dans le secteur principal de la construction, de nouvelles technologies, méthodes et matières amènent des changements, tout comme les évolutions démographiques et sociales. Le passage au numérique accélère cette tendance. Certaines activités disparaissent, d'autres viennent s'ajouter. Les spécialistes de la génération du baby-boom quittent la vie active et doivent être remplacés.

Cette transformation est un défi pour la branche, mais elle est aussi une chance. L'association utilise les changements à venir comme une «fenêtre stratégique» pour adapter le système de formation professionnelle du secteur principal de la construction aux besoins actuels et futurs. A l'avenir aussi, les diplômes du secteur principal de la construction doivent répondre aux exigences de qualité élevées de la branche et aux besoins des entreprises.

BEAT FEUZ

Avec la campagne actuelle de publicité en faveur des métiers, la SSE fait connaître les métiers de la construction au grand public. L'objectif est de transmettre une image cohérente de la branche et de former une perception positive de la diversité des métiers de la construction. Le champion de ski Beat Feuz, qui a lui-même appris le métier de maçon et qui a commencé sa brillante carrière sur les chantiers, agit en tant qu'ambassadeur professionnel de la SSE et fait office de figure d'identification. Beat Feuz s'est notamment mesuré à des apprentis dans le cadre des challenges des héros de la construction. En 2019, Beat Feuz forme l'élément de liaison entre 24 portraits de chantier qui présentent les belles opportunités de carrière dans la construction, en plus de la formation de base. Les images et les vidéos qui en résultent seront diffusées sur les réseaux sociaux où se retrouve généralement le groupe cible des jeunes.

DES COMPÉTENCES PRATIQUES ET TOURNÉES VERS L'AVENIR

La plus-value apportée par la relève dans les sociétés de construction dépend dans une large mesure de l'acquisition des compétences requises par l'entreprise pendant leur formation. La réorientation de la formation professionnelle est donc basée sur la question des compétences que les employés du secteur principal de la construction devront avoir à l'avenir. Dans cet objectif, la SSE fait appel à des spécialistes régionaux issus de la pratique. Il s'agit ici de déterminer les exigences qui se manifesteront, aujourd'hui et demain, dans le quotidien de la construction.

Dans le même temps, les exigences futures envers les professionnels de la construction et les tendances sont recueillies. Ensemble, ces deux éléments permettent d'analyser les évolutions des métiers de la construction et les besoins du marché du travail dans un proche avenir. Des profils de compétences seront élaborés sur cette base: de nouveaux profils répondant aux attentes futures et à celles du marché du travail seront ainsi créés, tout en ayant comme objectif de transmettre dans les formations initiales et continues exactement ce que les professionnels auront besoin de savoir et maîtriser dans les différentes fonctions au sein des entreprises.

LES CARRIÈRES DE LA CONSTRUCTION: MONTRER LES PERSPECTIVES

Proposer des formations initiales et continues attrayantes et tournées vers l'avenir, c'est une chose. Motiver suffisamment de personnes (et les bonnes) pour une carrière dans la construction, c'en est une autre. C'est là qu'intervient la publicité en faveur des métiers de la SSE (voir l'encadré). L'image des métiers du secteur de l'artisanat en général et des métiers de la construction en particulier forme la «pièce de résistance». Il s'agit de l'améliorer auprès du grand public.

Toutefois, les messages de la publicité en faveur des métiers ne doivent pas se concentrer exclusivement sur les métiers d'apprentissage, ils doivent plutôt cibler la grande diversité et l'attrait des parcours professionnels et des opportunités de carrière offertes par le secteur principal de la construction. Cette perspective qui dépasse les métiers d'apprentissage est également reprise dans le slogan de la campagne actuelle avec notre ambassadeur Beat Feuz: «Apprenez le métier de maçon. Devenez champion du monde.»

>> www.entrepreneur.ch/masterplan
>> www.professions-construction.ch
>> www.instagram.com/bauberufech

OBJECTIFS STRATÉGIQUES – MASTERPLAN «FORMATION PROFESSIONNELLE 2030 À LA SSE»

Les objectifs stratégiques sont formulés dans le masterplan «Formation professionnelle 2030 à la SSE». Celui-ci débute en 2019.

Acquisition de membres

La SSE apporte une valeur ajoutée

EXTRAIT DES PRESTATIONS DE LA SSE POUR SES MEMBRES

- Conseil juridique
- Prestations de conseil en sécurité du travail, protection de la santé et gestion de la qualité
- Conseil technique et informations
- Marketing pour la relève
- Informations sectorielles

Lorsque la SSE a été fondée en 1897, le monde n'était pas le même. Posons une question provocatrice: a-t-on toujours besoin des associations aujourd'hui? La réponse est clairement oui, et même plus que jamais. Les membres ont besoin d'elle, et la SSE a besoin de ses membres.

La SSE s'emploie à mettre un frein à l'esprit de bureaucratie. Les acteurs du secteur principal de la construction doivent disposer de conditions de travail qui ne rendent pas leur activité plus difficile. Les dispositions légales et les barrières administratives inutiles en font partie. Le chemin qui y mène passe notamment par un travail politique cohérent et des échanges avec les autres associations. Les prises de position actives sur les projets de loi et les consultations, les interventions directes au niveau fédéral et la sensibilisation des parlementaires et de l'administration fédérale en font partie. La SSE s'engage dans les campagnes référendaires et indique à ses membres les projets politiques qui pourraient porter atteinte aux entreprises du secteur principal de la construction. C'est aujourd'hui plus important que jamais, car d'autres groupements d'intérêts sont très présents et actifs. Si elle ne cherchait pas en permanence à renverser la tendance, les entrepreneurs ne souffriraient pas d'un grand déluge de réglementations, mais d'un énorme, avec toutes ses conséquences.

LE RÔLE CENTRAL DES SECTIONS

Les membres ont donc besoin de la SSE, et la SSE a besoin de ses membres. C'est pourquoi elle a lancé en 2018, en collaboration avec les sections, un projet visant à acquérir de nouveaux membres et qui se poursuit en 2019. L'objectif est de motiver les nouveaux membres, et les anciens, à adhérer. Ces actions sont particulièrement importantes pour accroître encore le degré d'organisation du quorum 1 pour la déclaration de force obligatoire générale de la Convention nationale.

Le fait que parmi les grandes entreprises de construction un grand nombre adhère à la SSE montre que l'adhésion est un bon choix. C'est pourquoi les trois quarts des travailleurs sur les chantiers sont des employés de membres de la SSE. Le plus grand potentiel de l'action de recrutement des nouveaux membres réside donc dans les petites et les moyennes entreprises. Les sections et les responsables sur place jouent ici un rôle central. Ce sont eux qui connaissent le mieux les entreprises de leur région. En outre, les membres de la SSE sont toujours aussi membres des sections.

PRESTATIONS DE CONSIMO POUR LES MEMBRES DE LA SSE

consimo, le centre de compétences actif dans le domaine des assurances sociales, propose une gamme de prestations taillées sur mesure pour répondre aux besoins des métiers de la construction: prestations dans les domaines des caisses de compensation AVS, des caisses d'allocations familiales, de la formation professionnelle et de la prévoyance professionnelle avec la caisse de pension de la SSE (CP-SSE).

Caisse de pension de la SSE

- Taux de couverture au 30.11.2018: 126,6 %
- Taux de prime de risque 2019: 1,95 %
- Intérêts sur les avoirs de vieillesse 2019: 2,0 %
- Taux de conversion (obligatoire) 2019: 6,8 %
- Taux de conversion (surobligatoire) 2019: 6,6 %
- Taux d'intérêt technique 2019: 2,0%

Autres avantages de la caisse de pension de la SSE:

1. Les retraités de la FAR peuvent rester assurés auprès de la CP-SSE. Ils ne paient aucune cotisation à titre de risque ni aucun coût administratif.
2. Les cotisations sont facturées aux entreprises actives tous les trois mois avec effet rétroactif.
3. Lors de nouvelles adhésions, l'entreprise ne doit pas procéder à des rachats dans les provisions et réserves existantes.

Le secteur de la construction se rencontre lors de la «Journée de la construction». C'est un rendez-vous social très apprécié des entrepreneurs. Des conférenciers passionnants et un programme varié enrichissent la journée. Le conseiller fédéral Ignazio Cassis a été l'invité d'honneur de la «Journée de la construction 2018». Il a alors souligné à quel point la stabilité des relations entre l'UE et la place économique suisse est importante.

DES OFFRES EXCLUSIVES

Une adhésion à la SSE en vaut toujours la peine, car elle est rentable. Les membres de la SSE ne reçoivent pas seulement «le beurre», mais aussi l'«argent du beurre». La SSE leur propose un large éventail de services adaptés à leurs besoins. Comme elles peuvent profiter d'une multitude d'offres à prix réduits, les entreprises de construction économisent de l'argent. Par exemple, elles peuvent recevoir gratuitement des conseils juridiques auprès d'un conseiller juridique. De même, les membres bénéficient du soutien de la SSE en ce qui concerne la gestion de l'entreprise ou l'assistance technique. Le projet «Entrepreneur 5.0» est une toute nouvelle prestation qui a été lancée en 2018.

La SSE offre également à ses membres des informations sectorielles utiles et un magazine professionnel. De plus, les membres de la SSE disposent de nombreuses possibilités pour le développement de leur réseau et les discussions professionnelles, que ce soit lors des Journées de la construction ou dans les groupes Edex. La SSE propose des groupes Edex sur différents thèmes afin que chacun dispose de l'instrument de conseil dont il a besoin. En outre, les membres de la SSE bénéficient des prestations de consimo, le centre de compétences actif dans le domaine des assurances sociales. Ils peuvent aussi profiter de tarifs réduits pour les prestations du CAMPUS SURSEE, le plus grand centre de formation et de séminaires en Suisse.

L'adhésion offre une valeur ajoutée et est rentable.

>> www.entrepreneur.ch/affiliation

CAMPUS SURSEE: RÉDUCTIONS POUR LES MEMBRES DE LA SSE

Le CAMPUS SURSEE est le plus grand centre de formation et de séminaires en Suisse. Il propose des formations initiales et continues tournées vers l'avenir aux collaborateurs des établissements du secteur principal de la construction.

Les collaborateurs des entreprises membres de la SSE participent aux formations initiales et continues à prix coûtants. Ceux qui ne sont pas membres doivent s'acquitter d'un supplément de 50 à 100% par rapport au prix de formation (supplément AVV, compensation des avances versées par les membres de l'association).

Les suppléments AVV s'appliquent aux formations suivantes:

- Chef de chantier
- Conduite de chantier
- Machiniste
- Formation continue axée sur le métier
- Formation continue spécifique à une entreprise
- Grutier
- Chef d'équipe et contremaître

En outre, les membres de la SSE bénéficient d'importantes réductions sur les prix des hébergements.

Dans la construction, les différentes catégories d'âge se complètent de manière idéale. Au quotidien, l'expertise professionnelle et les innovations de pointe vont de pair. Les responsables de l'entreprise Brühwiler AG à Oberbüren sont convaincus de l'importance de cette forme de collaboration fructueuse.

Kevin Püntener, maçon CFC

Claudio Brühwiler, entrepreneur

Josef Hämmerli, chef d'équipe

Secteur suisse de la construction

Projets centraux

En 2018, la SSE a fait avancer des projets importants qui sont décisifs pour l'avenir du secteur suisse de la construction.

RENFORCEMENT DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION DANS LA POLITIQUE

Sur le plan politique, c'est surtout la révision de la loi fédérale sur les marchés publics (LMP) qui a occupé le devant de la scène en 2018. La longue discussion qui a porté sur les critères d'attribution et qui est toujours en cours le montre bien: il est important que la SSE puisse se faire entendre en politique. Avec le projet «Elections 2019ss», la SSE se donne pour objectif de faire entrer un plus grand nombre de personnes issues du secteur principal de la construction dans les organes politiques communaux, cantonaux et nationaux. Les bases d'un développement à long terme ont été mises en place en collaboration avec les sections. Les élections nationales de l'automne 2019 forment la première occasion de mise en œuvre du nouveau concept. Les préparatifs battent leur plein.

AIDES À LA CALCULATION POUR LES TRAVAUX EN RÉGIE

Au cours de l'exercice sous revue, nous sommes parvenus pour la première fois à élaborer et à publier des aides à la calculation non contraignante pour les travaux en régie dans l'industrie de la construction en collaboration avec la Communauté d'intérêts des maîtres d'ouvrage professionnels privés (IPB). Les deux éditeurs estiment que ces aides qui s'orientent sur les conditions-cadres habituelles du marché sont un instrument qui favorisera l'efficacité dans la coopération entre les mandants et les mandataires. Les aides sont actualisées chaque année et contrôlées par un expert indépendant. Les aides sont basées sur des relevés empiriques et statistiques et apportent des avantages à tous les partenaires impliqués dans le processus de construction.

Les avantages en un coup d'œil:

1. Gains d'efficacité

Pour le maître d'ouvrage, mais aussi pour les entreprises, les aides procurent une orientation efficace lors des procédures d'offre, de contrôle et de décompte.

2. Bases de négociation

Les aides représentent un instrument adapté à la pratique pour les négociations contractuelles entre les maîtres d'ouvrage, les planificateurs et les entreprises de construction. Les aides apportent de la sécurité dans la planification pour les maîtres d'ouvrage et promeuvent l'efficacité lors de la réalisation de travaux en régie.

3. Comparabilité des offres

Les maîtres d'ouvrage peuvent facilement comparer les offres.

>> www.entrepreneur.ch/KR

>> www.ipb-online.ch/KR

CONFORMITÉ DANS LA CONSTRUCTION

Le secteur de la construction, avec les maîtres d'ouvrage, prône une concurrence loyale et libre et condamne les accords territoriaux, quantitatifs et tarifaires.

Le 24 mai 2018, l'assemblée des délégués de la SSE a réaffirmé son attachement à une concurrence libre et loyale. Les entrepreneurs veulent aborder ce sujet de manière active. Avec les maîtres d'ouvrage et d'autres organisations partenaires importantes du secteur de la construction, la SSE a lancé le projet «Conformité dans la construction». Par le passé, des erreurs ont été commises et le secteur de la construction veut en tirer les leçons. Avec l'élaboration de lignes directrices pour les «Meilleures pratiques», le secteur entreprend le changement culturel nécessaire de manière proactive. Il prend le sujet très au sérieux. Pour 2019, le projet sera porté au niveau de l'association faîtière constructionsuisse et doit y être poursuivi à destination de l'ensemble de la branche. De cette façon, la sensibilité et donc le respect des prescriptions du droit de la concurrence doivent s'améliorer de manière significative.

>> www.entrepreneur.ch/compliance

LE SIAC MODERNISE L'EXÉCUTION DES CCT

Les conventions collectives de travail en vigueur doivent être respectées. A cette fin, la SSE s'est jointe à 15 organisations d'employeurs et de travailleurs du secteur principal de la construction et du second œuvre pour former l'association paritaire Système d'information de l'Alliance construction (SIAC). Une alliance aussi large d'associations d'employeurs et de travailleurs du secteur de la construction n'a jamais été créée auparavant et elle constitue un rapprochement historique.

Le SIAC améliore et modernise l'exécution des conventions collectives de travail déclarées de force obligatoire dans l'ensemble du secteur de la construction. Le SIAC permet pour la première fois, dans l'ensemble des régions et du secteur, de disposer d'informations sur l'appartenance des entreprises aux CCT, sur les contrôles et sur les éventuels paiements supplémentaires nécessaires effectués. Le SIAC sera mis en ligne en mars 2019.

>> www.isab-siac.ch

ORGANISATION

Comité central 28

Administration centrale 29

Sections 30

Entreprises de l'association et groupes professionnels 31

Ensemble pour une industrie de la construction forte

Comité central

Les objectifs stratégiques du Comité central visent à renforcer durablement l'industrie de la construction. Où est-ce que les membres du Comité central voient-ils un potentiel?

«Avec le projet SIAC, la SSE démontre que nous prenons au sérieux la mise en œuvre de la CCT. Les membres assument leurs responsabilités en tant qu'employeurs.»

Gian-Luca Lardi Président central

«Nous, les entrepreneurs, travaillons de manière constructive en nous orientant sur les solutions, c'est pourquoi le secteur principal de la construction doit être représenté avec force à tous les niveaux politiques.»

Urs Hany Vice-président

«Le projet 'Formation professionnelle 2030 à la SSE' est le plus grand défi de notre association pour les générations à venir!»

Flavio Torti Vice-président

«La coopération interne entre les régions est décisive. Des concepts généraux, mais appliqués en tenant compte des particularités spécifiques, forment les meilleures solutions.»

Massimo Cereghetti Comité

«En tant qu'employeur attractif, j'accorde une grande importance au partenariat social et à la CN. Nous devons aborder l'avenir ensemble, avec plus de souplesse et de justice.»

Hanspeter Egli Comité

«La mise en œuvre détaillée des mesures d'assainissement de la FAR est un défi. Il s'agit de faire valoir les intérêts des employeurs et de trouver des solutions simples et pratiques.»

Heinz Ineichen Comité

«En Suisse, il existe de nombreuses particularités locales. Avec la compréhension requise, les perspectives régionales peuvent être intégrées plus fortement dans la coopération interrégionale.»

René Leutwyler Comité

CHANGEMENTS AU COMITÉ CENTRAL

Pour la nouvelle période 2019-2022 du Comité central, l'assemblée des délégués de la SSE a élu au cours de l'exercice sous revue René Leutwyler (en tant que successeur de Pierre Parietti), Hanspeter Egli (en tant que successeur de Heiner Gossweiler) et Heinz Ineichen (en tant que successeur de Joseph Lustenberger). Flavio Torti a été nommé vice-président.

«Le projet 'Entrepreneur 5.0' transcende les générations et relève d'un domaine sensible. À la SSE, nous faisons avancer la digitalisation de façon durable en tant que leader dans la construction.»

Christoph Loosli Comité

«Va avec le temps, sinon tu partiras avec le temps. Pour que la relève soit bonne, nous avons besoin de profils professionnels modernes et attrayants.»

Gerhard Moser Comité

«La formation initiale et continue me tient à cœur. Le projet Formation professionnelle 2030 est un élément important pour l'avenir de l'industrie de la construction.»

Hannes Schiesser Comité

«Par une optimisation continue de notre offre de produits et de services, nous répondons aux besoins de nos membres dans les meilleurs délais.»

Hanspeter Stadelmann Comité

Administration centrale

La réorientation stratégique de la SSE a entraîné la mise en place de la nouvelle structure organisationnelle en 2018. Avec l'arrivée des vice-directeurs Marc Aurel Hunziker, chef Formation professionnelle, et de Bernhard Salzmann (en tant que successeur de Martin A. Senn), chef Politique et Communication, la nouvelle équipe de direction est au complet depuis le 1er mars 2018.

>> www.entrepreneur.ch/administration-centrale

Les sept membres de la direction de la SSE: De gauche à droite: les vice-directeurs Blaise Clerc, chef du Secrétariat Romand Lausanne (SRL), Marc Aurel Hunziker, chef Formation professionnelle, Patrick Hauser, chef Gestion d'entreprise et Bernhard Salzmann, chef Politique + Communication, ainsi que Monja König, cheffe Personnel, Urs Schüpbach, chef Finances et le directeur Benedikt Koch.

Sections

ARGOVIE	baumeister verband aargau	www.baumeister.ag
APPENZELL	Baumeisterverband Beider Appenzell	sepp.zimmermann@z-bau.ch
BÂLE-VILLE + BÂLE-CAMPAGNE	Verband Bauunternehmer Region Basel (BRB)	www.vbrb.ch
BERNE	Kantonal-Bernischer Baumeisterverband Société Suisse des Entrepreneurs, Section du Jura bernois	www.kbb-bern.ch www.sse-jb.ch
FRIBOURG	Fédération fribourgeoise des entrepreneurs	www.ffe-fbv.ch
GENÈVE	Société Suisse des Entrepreneurs, Section de Genève	www.sse-ge.ch
GLARIS	Baumeisterverband des Kantons Glarus	www.baumeister-gl.ch
GRISONS	Graubündnerischer Baumeisterverband	www.gbv.ch
JURA	Société Suisse des Entrepreneurs, Section du Jura	www.sse-ju.ch
NEUCHÂTEL	Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs	www.fne.ch
SOLEURE	Baumeisterverband Solothurn	www.bvso.ch
ST-GALL	Baumeisterverband Kanton St. Gallen	www.baumeister-sg.ch
THURGOVIE	Thurgauischer Baumeisterverband	www.bvtg.ch
TESSIN	Società Svizzera Impresari Costruttori Sezione Ticino	www.ssic-ti.ch
VALAIS	Asscociation Valaisanne des Entrepreneurs du Bâtiment et du Génie civil	www.ave-wbv.ch
VAUD	Fédération Vaudoise des Entrepreneurs	www.fve.ch
SUISSE CENTRALE	Zentralschweizerische Baumeisterverbände – Baumeisterverband Luzern – Baumeisterverband Uri – Baumeisterverband Schwyz – Baumeisterverband Unterwalden – Baumeisterverband Zug	www.zbvluzern.ch
ZURICH	Baumeisterverband Zürich/Schaffhausen (BZS) – Baumeisterverband Schaffhausen/Weinland – Baumeisterverband Zürich – Baumeisterverband Zürichsee, Sihltal & Amt – Baumeisterverband Winterthur – Baumeisterverband Zürcher Oberland – Baumeisterverband Zürcher Unterland	www.bau.ch

Entreprises de la SSE

CAMPUS SURSEE
Le CAMPUS SURSEE est le principal centre de formation et de séminaires suisse pour tous les spécialistes impliqués dans le processus de construction. Toutes les activités du Bildungszentrum Bau, du centre de séminaires et de la fondation sont réunies sous l'enseigne CAMPUS SURSEE. Le CAMPUS SURSEE a été fondé en 1972 par la SSE pour promouvoir la formation professionnelle dans le secteur de la construction suisse.

>> www.campus-sursee.ch

CONSIMO
consimo est le centre de compétences actif le domaine plus large des assurances sociales. Les prestations proposées sous la marque consimo forment une partie essentielle des prestations de la SSE. Pour le compte de ses clients et de ses mandants, consimo fournit des prestations dans les secteurs des caisses de compensation AVS, des caisses d'allocations familiales, de la prévoyance professionnelle et de la promotion professionnelle dans toute la Suisse.

>> www.consimo.ch

Groupes professionnels

Infra Suisse	www.infra-suisse.ch
Communauté d'intérêts de l'industrie suisse du parquet (ISP)	www.parkett-verband.ch
Association suisse de la pierre naturelle (NVS)	www.nvs.ch
Union suisse pour la protection des constructions – matières synthétiques dans la construction (VBK)	www.vbk-schweiz.ch
Association suisse des entreprises de forage et de sciage du béton (ASFS)	www.svbs.ch
Association suisse des carrières de roches dures (VSH)	www.vsh-web.ch
Association suisse des maîtres paveurs (ASP)	www.pflaesterer.ch
Association suisse des entrepreneurs de construction de voies ferrées (VSG)	vsg@baumeister.ch
Forum des entreprises interrégionales (FEI)	fuef@baumeister.ch

FINANCES ET PROCÈS-VERBAL

Commentaire sur les comptes annuels 2018 34

Procès-verbal 36

FINANCES

Commentaire sur les comptes annuels et le bilan 2018

Sources de revenus constantes et bonne maîtrise des coûts

Grâce à des sources de revenus constantes et à une bonne maîtrise des coûts et des dépenses, le budget de la SSE a enregistré un excellent résultat pour l'exercice 2018.

COMPTES ANNUELS

Conformément à ses idées directrices, la SSE se finance à partir des sources de revenus que sont les cotisations de membres, les revenus de prestations et les revenus de fortune. En 2018, ces postes ont généré des recettes globales à hauteur de CHF 22,6 millions et dépassent ainsi de 3,6% l'objectif budgétaire qui était de CHF 21,8 millions.

Un montant total de CHF 9,7 millions a été encaissé au titre des cotisations des membres. L'objectif n'était que légèrement plus élevé. Les masses salariales Suva des entreprises membres, qui servent de base au calcul des cotisations, se chiffrent à CHF 6,15 milliards, juste au-dessous des CHF 6,2 milliards de l'année précédente.

Le fonds en faveur de la formation professionnelle Construction (FFP Construction) permet depuis 2010 de percevoir de la part des non-membres des cotisations pour l'élaboration des bases de la formation professionnelle. Contrairement aux attentes, une forte croissance est enregistrée au niveau des paramètres «Nombre d'entreprises» et «Collaborateurs». Les recettes s'élèvent à CHF 1,6 million (budget: CHF 1,3 million).

Les recettes provenant de prestations (y compris fonds d'application) représentent CHF 8,9 millions (+ 4,7% par rapport au budget).

En ce qui concerne les ventes de documentation/d'imprimés, le scénario budgétisé d'une réduction de moitié des recettes provenant de la vente des outils de calcul pour les travaux en régie ne s'est pas réalisé; les recettes générées sont semblables à celles de l'année précédente.

Les autres revenus totalisent des recettes à hauteur de CHF 2,4 millions (budget: CHF 2,3 millions).

Le résultat des placements financiers est basé sur des revenus d'intérêts et de dividendes stables. Le résultat a pu encore être amélioré par l'exploitation (vente) de positions titres.

Les recettes provenant des immobilisations corporelles (location de nos bureaux) ont diminué en raison de leur inoccupation à la suite de résiliations.

Proportionnellement, on obtient donc la répartition suivante: 50% (budget: 50%) des recettes globales proviennent des cotisations annuelles, 39% (budget: 39%) sont issus de recettes provenant des prestations et 11% (budget: 11%) proviennent des produits des placements. Pour l'année sous revue les charges d'exploitation s'élèvent à CHF 21,3 millions (budget: CHF 22,0 millions). Ainsi, les chiffres sont inférieurs de CHF 0,7 million, soit 3,4%, à l'estimation 2018.

A CHF 9,6 millions, le total des charges de personnel se situe à CHF 0,2 million en dessous du niveau budgété. A la date de clôture du 31.12.2018, l'effectif moyen atteint 65,0 postes à temps complet (budget: 63,2 postes à temps complet).

Les frais de matériel s'élèvent à CHF 11,6 millions (budget: CHF 12,2 millions). Grâce à une bonne maîtrise des dépenses, les frais de matériel sont restés en dessous du budget prévu, malgré des investissements supplémentaires dans de nouveaux équipements informatiques et logiciels.

Les autres dépenses ne relevant pas des charges d'exploitation (CHF 0,3 million) correspondent au budget.

En tenant compte des contributions au fonds FFP Construction, des variations de provisions et des impôts, l'exercice 2018 s'est clôturé sur un bénéfice de CHF 172 469 (budget: CHF 190 000).

BILAN

L'actif circulant a diminué considérablement en conséquence d'un important transfert de liquidités dans un nouveau mandat de gestion d'actifs. Il se monte encore à CHF 13,8 millions (exercice précédent: 22,5 millions) au 31.12.2018.

Dans les immobilisations, ce transfert s'est traduit par une forte hausse des placements financiers. A la date de clôture du 31.12.2018, les immobilisations s'élèvent à CHF 36,1 millions (exercice précédent: 26,6 millions).

Le capital étranger à court terme a augmenté légèrement à CHF 4,2 millions (exercice précédent: 4,0 millions).

Les provisions pour le capital étranger à long terme et le capital du fonds ont augmenté au total de CHF 0,3 million pour atteindre CHF 15,3 millions. Les capitaux du fonds ont augmenté en raison d'une dotation dans le fonds FFP Construction (CHF 0,1 million) pour un total de CHF 10,7 millions.

A la date de clôture du 31.12.2018, la somme totale du bilan de la SSE présente une augmentation de CHF 0,8 million (+1,7%) et s'élève à CHF 49,9 millions.

COMPTE DE RÉSULTATS DE LA SSE 2018 EN MILLIERS DE CHF

	COMPTE	BUDGET	DIFFÉRENCE	EXERCICE PRÉCÉDENT
RECETTES				
Recettes d'exploitation issues des livraisons et des prestations				
Cotisations des membres / des non-membres	11 328,5	11 000,0	328,5	10 722,5
Recettes provenant de prestations	8911,8	8515,0	396,8	8428,7
Autres produits				
Placements financiers	506,0	390,0	116,0	853,0
Immobilisations corporelles	1863,1	1910,0	- 46,9	1935,6
TOTAL	**22 609,4**	**21 815,0**	**794,4**	**21 939,9**
DÉPENSES				
Charges d'exploitation				
Charges de matériel, marchandises et prestations de service	6554,8	7040,0	- 485,2	5767,2
Frais de personnel	9646,0	9845,0	- 199,0	9086,8
Autres charges d'exploitation	5059,8	5135,0	- 75,2	4330,6
Charges non opérationnelles	**369,2**	**325,0**	**44,2**	**631,0**
TOTAL	**21 629,8**	**22 345,0**	**- 715,2**	**19 815,7**
Résultat d'exploitation	**979,7**	**- 530,0**	**1509,7**	**2124,2**
Modification du fonds FFP Construction	- 106,2	830,0	- 936,2	542,6
Provisions + dotations	- 630,0	0,0	- 630,0	- 1300,0
Produits extraordinaires	0,0	0,0	0,0	- 879,7
Impôts	- 71,0	- 110,0	39,0	- 177,6
BÉNÉFICES DÉCLARÉS	**172,5**	**190,0**	**- 17,5**	**309,5**

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2018 EN MILLIERS DE CHF

	31.12.2018	31.12.2017	DIFFÉRENCE
ACTIF			
Actif circulant	13 765,7	22 460,0	- 8694,3
Immobilisations			
Placements financiers	22 929,7	13 490,0	9439,7
Immobilisations corporelles	13 217,5	13 129,2	88,3
Total	**49 913,0**	**49 079,2**	**833,8**
PASSIF			
Capital étranger à court terme	4286,4	4025,1	261,3
Capital étranger à long terme et capital du fonds	25 981,4	25 581,3	400,0
Capital propre	19 645,2	19 472,7	172,5
Total	**49 913,0**	**49 079,2**	**833,8**

Schweizerischer Baumeisterverband
Société Suisse des Entrepreneurs
Società Svizzera degli Impresari-Costruttori
Societad Svizra dals Impressaris-Constructurs

PROCÈS-VERBAL DE LA 122E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SÉANCE	122e assemblée générale 2018 de la SSE
DATE	Vendredi 29 juin 2018
LIEU	Bossard Arena, Zoug
DURÉE	10 h 30 à 11 h
PRÉSIDENCE	Gian-Luca Lardi, président central de la SSE
PARTICIPANTS	150 participants avec droit de vote et env. 250 invités
SCRUTATEURS	Maja Bisig (SSE), Sales Affentranger (SSE), Philipp Senn (SSE), Alberto Ferrara (HGC)
TRADUCTION	Suzanne Missura et Miriam Jung
PROCÈS-VERBAL	Benedikt Koch, directeur (français: Françoise Gilg)

ORDRE DU JOUR

Souhaits de bienvenue

Après l'introduction par la modératrice Mona Vetsch, le président central Gian-Luca Lardi souhaite, au nom du comité central, la bienvenue aux représentants des entreprises-membres de la SSE ainsi qu'à tous les invités à la 122e assemblée générale de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE), de même qu'à la Journée de la construction. Il est ravi que de nombreux invités de la Romandie, de la Suisse italienne, de la Suisse rhéto-romanche ainsi que des pays voisins participent à la Journée de la construction 2018.

G.-L. Lardi informe que la Journée de la construction 2018 se déroule sous une nouvelle forme. Les assemblées générales de la SSE et de la HG Commerciale se déroulent le matin pour laisser davantage de temps l'après-midi pour discuter de thèmes actuels concernant la construction, de même que pour les échanges d'impression personnels. Il remercie tous les participants d'être venus aux deux assemblés générales. En outre, G.-L. Lardi adresse ses vifs remerciements à Peter Rust, président de l'association des entrepreneurs de Zoug, ainsi qu'à Urs Hürlimann, directeur des travaux publics du canton de Zoug qui adressera un message de bienvenue l'après-midi dans le cadre de la Journée de la construction.

G.-L. Lardi souhaite en particulier la bienvenue à Heinz Ineichen, qui vient d'entrer comme membre au comité central. Ce dernier a succédé à Joseph Lustenberger le 1er juin 2018, en tant que membre des associations des entrepreneurs de Suisse centrale. A cette occasion, G.-L. Lardi remercie vivement Joseph Lustenberger pour son engagement hors pair en faveur de la SSE et de la branche de la construction.

Sur ce, G.-L. Lardi ouvre la 122e assemblée générale de la SSE. Il constate que l'invitation a été envoyée dans les délais. Aucune demande de membre n'a été déposée. Sont proposés en tant que scrutateurs Maja Bisig, Sales Affentranger, Alberto Ferrara et Philipp Senn.
Décision: les scrutateurs sont élus à l'unanimité.

1. Procès-verbal de la 121e assemblée générale du 9 juin 2017
Le président central G.-L. Lardi soumet à la discussion le procès-verbal de la 121e assemblée générale de la SSE du 9 juin 2017 qui s'est déroulée à Genève. Le procès-verbal figure en pages 36 et 37 du rapport annuel 2017. Personne ne demande la parole.
Décision: le procès-verbal de la 121e assemblée générale de la SSE du 9 juin 2017 est approuvé à l'unanimité avec remerciements à sa rédactrice Brigitte Wild.

2. Rapport annuel 2017
Le président central G.-L. Lardi informe que le rapport annuel 2017 a été restructuré. La SSE a renoncé à faire un compte rendu de toutes les activités de l'année écoulée. Elle s'est, au contraire, focalisée sur quelques thèmes en les traitant de manière détaillée. De même, le volume a été réduit. Personne ne demande la parole.
Décision: le rapport annuel 2017 de la SSE est approuvé à l'unanimité. G.-L. Lardi remercie les rédacteurs du rapport annuel 2017 de leur travail.

3. Election du président central
G.-L. Lardi donne la parole au vice-président Urs Hany.

U. Hany informe l'assemblée que Gian-Luca Lardi exerce les fonctions de président central de la SSE déjà depuis trois ans et demi. Beaucoup de choses ont changé durant cette période. La SSE a élaboré de nouveaux principes directeurs modernes avec des objectifs concrets. Ces principes directeurs, approuvés à l'unanimité par les délégués en automne 2017, fixent l'orientation à suivre pour les quatre prochaines années. De même, G.-L. Lardi s'engage pour un partenariat social répondant aux attentes de la pratique. U. Hany relève que les activités visant à concilier les droits d'entrepreneurs, travailleurs de la construction, syndicats et autorités représentent un gros défi. Il est persuadé que G.-L. Lardi continuera de défendre les intérêts des membres de la SSE avec un engagement soutenu.

U. Hany informe que l'assemblée des délégués du 24 mai 2018 a proposé d'élire G.-L. Lardi pour un nouveau mandat de quatre ans en tant que président central de la SSE. Aucune autre candidature n'a été déposée. U. Hany recommande à l'assemblée générale d'accorder la confiance à G.-L. Lardi aussi pour le mandat 2019 – 2022. Personne ne demande la parole.
Décision: G.-L. Lardi est élu président central de la SSE pour le mandat 2019 – 2022 avec une standing ovation.

G.-L. Lardi déclare accepter l'élection et remercie les membres de leur confiance, geste qu'il sait apprécier à sa juste valeur. Il leur promet de défendre le mieux possible les intérêts des entrepreneurs, également au cours des quatre prochaines années. Il est convaincu que la SSE parviendra à générer pour chaque membre une véritable plus-value, au niveau de la formation et du perfectionnement professionnels, dans les multiples prestations ou au niveau du partenariat social. Il demande aux membres de participer tous activement en s'engageant à l'échelon local, cantonal ou national.

4. Divers
Le président central G.-L. Lardi remercie les deux vice-présidents Pierre Parietti et Urs Hany, le comité central, la direction ainsi que les collaborateurs de Zurich et Lausanne pour leur excellent travail et leur engagement sans relâche en faveur de la SSE. En outre, il adresse aussi tous ses remerciements aux collaborateurs de la SSE et de la HG Commerciale ayant organisé cette Journée de la construction, manifestation captivante et variée.

Pas d'intervention.
Sur ce, G.-L. Lardi clôt la 122e assemblée générale ordinaire de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE).

Zurich, le 6 juillet 2018

Le président	Le rédacteur du procès-verbal
Gian-Luca Lardi	Benedikt Koch

Grandes étapes

Les entrepreneurs s'engagent en faveur de conditions de travail modernes, flexibles et justes.

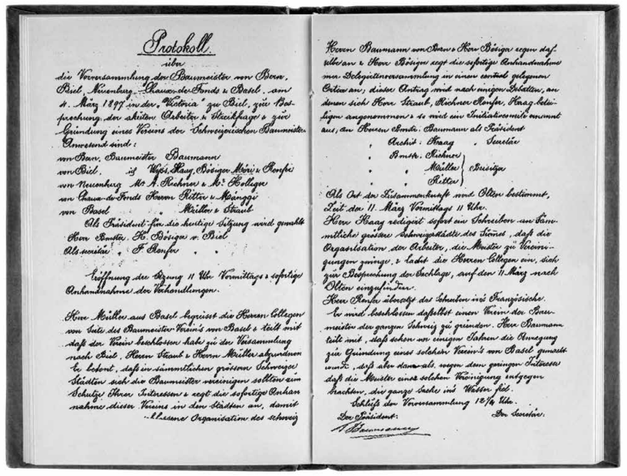

Acte constitutif de la SSE en 1897.

LA CN EN PLEINE MUTATION

La convention nationale est la convention collective de travail moderne et progressiste du secteur principal de la construction. Elle est négociée régulièrement entre la SSE et les syndicats.

La première convention nationale pour le secteur du bâtiment, du génie civil, de la charpenterie, du travail de la pierre et des carrières remonte à l'année 1938. Depuis lors, elle n'a cessé d'être développée et d'assurer la paix sociale. Ce sera également le cas dans les années à venir. En décembre 2018, les partenaires sociaux ont donné leur accord à la solution négociée pour la nouvelle convention nationale 2019-2022.

La convention nationale pour le secteur principal de la construction est un acquis social et continue d'être importante au XXIe siècle, aussi bien pour les employeurs que pour les employés.

1897
Création de la SSE à Olten.

1901
Création du magazine spécialisé dans la construction *Schweizer Bauwirtschaft.*

1927
Mise en place d'un service de conseil pour la prévention des accidents.

1938
Première CN nationale pour le secteur du bâtiment, du génie civil, de la charpenterie, du travail de la pierre et des carrières.

1958
Inauguration de la maison des entrepreneurs à la Weinbergstrasse à Zurich (Siège principal de la SSE).

1972
Le CAMPUS SURSEE est créé à l'occasion du 75e anniversaire de la SSE.

2003
La convention collective de travail pour la retraite anticipée dans le secteur principal de la construction (CCT RA) entre en vigueur. Elle permet aux travailleurs du secteur principal de la construction de prendre leur retraite avant l'âge ordinaire.

2014
Le chiffre d'affaires du secteur principal de la construction dépasse les 20 milliards de francs pour la première fois.

2018
La convention nationale (CN) est un gage de développement continu, depuis 80 ans.
En décembre 2018, la SSE et les partenaires sociaux approuvent la solution négociée pour la nouvelle convention nationale 2019-2022.

«La formation d'entrepreneur-construction mise particulièrement sur la vue sur l'ensemble», explique Sonja Beeri, employée d'Implenia. En effet, elle est la première femme à recevoir le «Master en or», la distinction des meilleurs diplômés de l'école d'entrepreneur-construction.

Rudolf Kiener, contremaître

Sonja Beeri, entrepreneuse et chef de projet calculation

Matthias Reber, chef d'équipe (en formation de contremaître)

IMPRESSUM
ÉDITEUR
Société Suisse des Entrepreneurs
Weinbergstrasse 49
8042 Zurich
Téléphone 058 360 76 00
www.entrepreneur.ch

RÉDACTION
Maja Bisig, Susanna Vanek

AUTEURS
Thomas Bornhauser, Matthias Engel,
Silvan Müggler, Philipp Senn,
Susanna Vanek

PHOTOGRAPHIE
CAMPUS SURSEE, André Albrecht,
Rainer Benz, Fotolia, Andreas
von Gunten, iStock, Thomas Kistler,
Andri Margadant, André Springer,
Storyflow GmbH, Marco Zanoni

PRÉSENTATION
trurnit Publishers GmbH
D-85521 Ottobrunn

IMPRESSION
Stämpfli AG, Berne

Société Suisse des Entrepreneurs
Weinbergstrasse 49
Case postale
8042 Zurich

Téléphone 058 360 76 00
Téléfax 058 360 76 05

verband@baumeister.ch
www.entrepreneur.ch